

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

**Office of the Commissioner for Peace and Security
P. O. Box 3243, Addis Ababa, ETHIOPIA Tel.: (251-1) 115511475**

**INTERVENTION DE L'AMBASSADEUR RAMTANE LAMAMRA,
COMMISSAIRE A LA PAIX ET A LA SECURITE,**

**A L'OUVERTURE DE LA
3^{ème} REUNION MINISTERIELLE DU MECANISME CONJOINT DE COORDINATION
(MCC)
DE L'INITIATIVE DE COOPERATION REGIONALE POUR L'ELIMINATION DE
L'ARMEE DE RESISTANCE DU SEIGNEUR
(ICR – LRA)**

Addis-Abeba, le 24 avril 2013

**Monsieur le Vice-Premier Ministre et Ministre de la Défense de la République
Démocratique du Congo,
Messieurs les Chefs d'État-major et Chefs de délégations,
Monsieur le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies, chef
du bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique Centrale,
Madame la Représentante Spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies
pour le Soudan du Sud,
Monsieur le Secrétaire Exécutif de la Conférence Internationale de la Région des
Grands Lacs,
Distingués Participants,
Mesdames et Messieurs,**

Au nom de la Commission de l'UA et de sa Présidente, Dr Nkosazana Dlamini Zuma, je voudrais souhaiter à toutes et à tous la bienvenue à Addis-Abeba. Votre présence à cette 3^{ème} réunion ministérielle du Mécanisme conjoint de coordination (MCC) de l'Initiative de coopération régionale pour l'élimination de l'Armée de résistance du Seigneur (ICR-LRA) nous conforte dans l'idée que vos pays respectifs restent plus que jamais déterminés à mener, jusqu'à son terme, la lutte contre Joseph Kony et sa bande terroriste, dans le cadre de notre Initiative collective.

Comme vous le savez, c'est lors de la 2^{ème} réunion ministérielle du MCC, tenue ici même à Addis-Abeba, le 15 janvier 2013, que nous sommes convenus de tenir cette troisième réunion, à l'origine à Juba, mais que pour des raisons de calendrier et d'agenda quelque peu surchargés, nous avons fini par tenir ici à Addis-Abeba.

En vous appelant à cette 3^{ème} réunion, nous anticipons de faire une évaluation des problèmes rencontrés, des progrès accomplis et des efforts qui

restent à déployer pour atteindre l'objectif ultime de l'élimination de la LRA et de sa capacité de nuisance. Plus largement, il s'agissait de faire le point de la mise en œuvre de l'ICR-LRA, notamment l'opérationnalisation de la Force régionale d'intervention (FRI), étant donné que la réunion du 15 janvier 2013 avait permis d'adopter les documents de mission de l'Initiative, à savoir le Concept d'opérations, les Règles d'engagement, les Directives stratégiques et les Procédures opérationnelles y afférentes. Les autorités congolaises ayant mis à la disposition de l'Initiative un contingent de 500 hommes, à Dungu, le 13 février 2013, à la suite des contingents ougandais, du Soudan du Sud et de la RCA, il ne restait plus qu'à prendre les dispositions nécessaires pour permettre à l'État-major de la FRI, en coordination avec les Quartiers généraux de Secteurs à Obo, Nzara et Dungu, de lancer les patrouilles et l'action de recherche et de neutralisation des éléments de la LRA.

Excellences, Chers Participants,

S'il est vrai que notre réunion de ce jour devrait nous permettre d'évaluer les progrès accomplis dans l'opérationnalisation de la FRI, je dois cependant admettre que cet objectif, qui est à notre portée, n'est pas encore atteint. Les facteurs qui retardent notre élan sont nombreux et je n'en citerai ici que quelques-uns :

- d'abord, les contingents mis à la disposition de la FRI font face à de réels problèmes logistiques, des obstacles majeurs qui font que les troupes, à l'exception du contingent ougandais, sont restées bloquées dans leurs bases respectives, loin d'être à même d'initier les opérations militaires attendues.

- ensuite, la crise politique et sécuritaire en République centrafricaine (RCA) est un facteur qui a un impact direct sur notre Initiative. Depuis le mois de décembre 2012, les attaques de la coalition la Seleka avaient semé le doute et donné des signes inquiétants que l'Initiative pourrait connaître quelques difficultés, voire même être remise en cause du côté de la RCA. Finalement, autant que nos informations permettent d'en juger, le changement anticonstitutionnel du 24 mars 2013 est venu poser des défis et susciter des interrogations quant à la viabilité de l'Initiative régionale alors que précisément l'Est de la RCA était, depuis ces deux dernières années, l'épicentre des attaques de la LRA.

Les consultations récentes que vous avez eues avec l'Envoyé spécial, Francisco Madeira, respectivement à Juba, Kinshasa et Kampala, vous ont permis d'examiner la question de l'impact de la crise en RCA sur l'ICR-LRA. Un arrangement pragmatique concernant cette initiative coopérative réunissant des pays mobilisant leurs moyens dans un objectif commun semble susceptible de nous aider à assurer la continuité opérationnelle de cet effort collectif, sans préjudice pour les décisions prises par le Conseil de Paix et de Sécurité et mises en place par la Commission et les autres organes de l'Union.

Messieurs les Ministres, Messieurs les Chefs d'État-Major,

Permettez-moi qu'à ce niveau de mon propos, je puisse esquisser quelques-unes des mesures que notre réunion pourrait envisager d'adopter pour faire progresser l'ICR-LRA.

Il s'agit, avant tout, de réaffirmer et de donner corps à notre engagement à œuvrer ensemble au succès de l'ICR-LRA. Un tel engagement politique devra se traduire, d'une part, par la mise en œuvre des engagements relatifs à la mise à disposition des contingents dans les secteurs, d'un minimum d'équipements et de moyens logistiques, pour permettre aux Secteurs et à l'État-major de la FRI de planifier, sans délai, les opérations susceptibles de déboucher sur la mise hors d'état de nuire des éléments de la LRA ainsi que de leur chef Joseph Kony.

Il s'agit aussi d'approuver et de mettre en œuvre les dispositions prises pour la collecte, l'analyse et le partage du renseignement et des informations recueillies sur les activités de la LRA et la libre circulation et les rencontres entre le Commandement de la FRI et les Commandants de secteurs. Il y a encore là d'autres mesures que les Experts et les Chefs d'État-major ont éventuellement décidé de soumettre à notre examen.

La Commission, pour sa part, s'engage à poursuivre l'opérationnalisation des structures de coordination que sont: le Secrétariat du MCC, l'État-major de la FRI, à Yambio, y compris le Centre d'opérations conjoint (COC), et à mettre en place, avec le soutien de certains partenaires, le système ou réseau de communication entre l'État-major de la FRI et les Quartiers généraux des Secteurs.

En outre, et conformément aux Conclusions de la première réunion ministérielle du MCC, la Commission va continuer à s'employer à mobiliser auprès des États membres et des partenaires de l'UA, des ressources et autres moyens logistiques nécessaires pour la mise en œuvre de l'ICR-LRA et pour soutenir les efforts des États membres affectés. Le Forum d'appui à l'ICR-LRA qui aura lieu cet

après-midi même est déjà un premier niveau de réponse à l'action multiforme de mobilisation qui est menée en soutien aux efforts concrets des États affectés.

**Messieurs les Ministres,
Chers Participants,**

L'Initiative de coopération régionale contre la LRA est une riposte adéquate à une situation où un groupe terroriste et criminel ignore les frontières et s'acharne sur les populations civiles de plusieurs pays de la région. Puisqu'il est établi que l'objectif de *«l'élimination de la LRA qui conduira à un environnement sécurisé, stable et libéré des atrocités commises par la LRA dans les pays affectés»* demande une coopération dépassant les capacités localement mobilisables, il est heureux que des manifestations de soutien et des contributions diverses soient annoncées et enregistrées.

Permettez que je remercie chaleureusement, les Nations unies (UNOCA, UNOAU, UNMISS, BINUCA), le Secrétaire Exécutif de la Conférence Internationale de la Région des Grands Lacs, les USA, l'UE, les ONG nationales et internationales, pour leurs appuis multiformes et leurs marques de solidarité. D'évidence, le succès de cette œuvre commune devrait pouvoir renforcer une coopération globale contre le terrorisme international et le crime transnational organisé.

Je vous remercie pour votre aimable attention.